

Rapport de la commission des bâtiments et de l'énergie du 16 janvier 2018

Rapporteur : Charles REY

DA 292 – 17.12 CRÉDIT DE CHF 800'000.00 / FOURNITURES, INSTALLATION DE MOBILIER ET ÉQUIPEMENT DE MATÉRIEL DE SPORT À L'ÉCOLE ÉMILIE DE MORSIER SITUÉE SUR LE SECTEUR L – LA CONCORDE

La Présidente (PLR) donne la parole à M. ROCHAT, Maire, qui présente brièvement la DA, en expliquant à la commission que l'école Émilie de Morsier ouvrira ses portes pour la rentrée 2018. Il a rappelé que la DA 292 – 17.12 fait suite à la DA 005 – 15.06 qui ouvrait un crédit de CHF 29 mios pour la réalisation de l'école.

M. CONCONI, responsable du service des Bâtiments, explique que l'aménagement d'une école se compose de tableaux noirs, de petit matériel, de rangements et de pupitres. Il informe que le Département de l'instruction publique, de la culture et du sport (DIP) impose maintenant des tableaux blancs effaçables avec rétroprojecteur, et tente d'obliger les communes à changer également le mobilier des anciennes écoles.

M. CONCONI indique également que le projet d'achat de mobilier coloré proposé par les architectes a été refusé, puisque la commune dispose d'un entrepôt de stockage pour l'ensemble des écoles de manière à être rationnel.

M. CONCONI termine en indiquant qu'un crédit d'étude aurait été inutile, puisqu'avec les plans établis et un certain nombre d'éléments validés, la définition des besoins est très fine.

Le tableau présenté met en évidence un coût total de CHF 960'000.00, dont CHF 160'000.00 sont pris en charge par le crédit de construction, soit le solde de la demande à CHF 800'000.00.

Les questions et remarques des commissaires portent sur l'âge du matériel stocké, sur la procédure AIMP relative au développement durable, sur les types de sports passés en revue et sur le coût annuel par élève que représente l'approvisionnement du matériel.

M. CONCONI explique que, dans la mesure du possible, les produits d'origine Suisse sont favorisés, qu'un certain nombre de pièces dans le stock sont relativement récentes à cause de la diminution d'élèves par classe, que le mobilier inutilisable va à la casse ou est envoyé dans les pays demandeurs, et, concernant le matériel de sport, la liste a été réalisée sur la base de la brochure éditée par le DIP.

Mme SCHWITTER, responsable du service Écoles et locations, explique que la buvette sera équipée pour accueillir 150 personnes. 300 pièces de vaisselle seront à disposition, avec une séparation du matériel utilisé par les restaurants scolaires et la mise à disposition de la buvette à la population durant les week-ends.

La Présidente (PLR) soumet au vote l'acceptation de la DA 292 – 17.12.

La DA 292 – 17.12, Crédit de CHF 800'000.00 / fournitures, installation de mobilier et équipement de matériel de sport à l'école Émilie de Morsier située sur le secteur L – La Concorde, est acceptée par 10 OUI (4 SOC, 1 VERTS, 1 PLR, 1 PDC-PBD-VL, 3 MCG), soit à l'unanimité.